

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14 / Rév. 1,01

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

- **Identificateur de produit:**

Spray anti-fouines

- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Utilisations de la substance/du mélange: Repellent

- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:**

SINTAGRO AG

Chasseralstrasse 1-3

4900 Langenthal

Téléphone: 062 398 57 57

Téléfax: 062 398 57 55

E-mail: sintagro@sintagro.ch

- **Numéro d'appel d'urgence:**

Appel d'urgence: Tel N°145 (Centre Suisse d'information sur les intoxications CH- 8032 Zürich)

2. Identification des dangers:

- **Classification de la substance ou du mélange:**

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008:

Aérosol 1: H222 – Aérosol extrêmement inflammable

H229 – Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

F+ - Extrêmement inflammable

- **Éléments d'étiquetage:**

Pictogrammes:



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

supérieure à 50 °C/122 °F.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Géraniol. Peut produire une réaction allergique.

– **Autres dangers:**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

3. Composition/informations sur les composants:

– **Mélanges**

Composants dangereux:

N° CAS N° CE	N° REACH	Substance <i>Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008</i> <i>Classification selon la directive 67/548/CEE</i>	Quantité
75-28-5 200-857-2		Isobutane Flam. Gas 1; H220 F+; R 12	50 – < 75 %
74-98-6 200-827-9		Propane Flam. Gas 1; H220 F+; R 12	5 – < 10 %
90622-57-4 292-459-0	01-2119472146 -39	Alcanes en C9-12, iso Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 3, H412 Xn; R 53-65-66	< 2.5 %
90622-58-5 292-460-6		Alcanes en C11-15, iso Asp. Tox. 1, H304; EUH066 Xn; R 65-66	< 2.5 %
334-48-5 206-376-4		Acide décanoïque Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 Xi; R 36/38	< 0.5 %
106-24-1 203-377-1	01-2119552430 -49	Géraniol Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318; Skin Sens. 1, H317 Xi; R 38-41-43	< 0.5 %

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

4. Premiers secours:

– **Description des premiers secours:**

Indications générales:

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux. Laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion:

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

– **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

Aucune information disponible.

– **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie:

– **Moyen d'extinction:**

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone (CO₂), mousse, poudre d'extinction

Moyen d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

– **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

– **Conseils aux pompiers:**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire:

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

– **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

– **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

– **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

– **Référence à d'autres sections:**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Manipulation, protection individuelle: Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

7. Manipulation et stockage:

– **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Consignes pour une manipulation sans danger :

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Préventions des incendies et explosion:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

– **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

– **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Non applicable.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

– **Paramètres de contrôle:**

Valeurs limites d'exposition professionnelle:

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	Catégorie	Origine
90622-57-4	Alcanes en C9-12, iso		600	VME (8 h)	

– **Contrôles de l'exposition:**

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Protection des yeux/du visage:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains:

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection de la peau:

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

Appareil de protection respiratoire approprié: Appareil filtrant combiné (EN 14387).

– **Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:**

Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques:

– **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

L'état physique:

Aérosol

Couleur:

jaune clair

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	non déterminé
Modification d'état	
Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Dangers d'explosion:	
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif	
Limite inférieure d'explosivité:	1,5 vol %
Limite supérieure d'explosivité:	9,4 vol %
Température d'inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (20°C):	ca. 0.62 g/cm ³
Hydro solubilité:	pratiquement insoluble
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

– **Autre informations:**

Aucune/aucun

10. Stabilité et réactivité:

– **Réactivité:**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

– **Stabilité chimique:**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

– **Possibilité de réactions dangereuses:**

Réaction exothermique avec: agent oxydant, fortes.

– **Conditions à éviter:**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

– **Matières incompatibles:**

Agent oxydants, fortes.

– **Produits de décompositions dangereux:**

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques:

– **Informations sur les effets toxicologiques:**

Toxicocinétique, métabolisme et distribution:

Pas de données disponibles pour le mélange

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
334-48-5	Acide décanoïque				
	Par voie orale	DL50	> 10000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contient Géraniol. Peut produire une réaction allergique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques:

– **Toxicité:**
Pas de données disponibles pour le mélange.

– **Persistance et dégradabilité:**
Pas de données disponibles pour le mélange.

	Méthode Évaluation	Valeur	d	Source
334-48-5	Acide décanoïque			
	OECD 301D/EEC 92/69/V, C.4-E	> 60 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)			

– **Potentiel de bioaccumulation:**
Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

N° CAS	Substance	Log Pow
75-28-5	Isobutane	2.8
74-98-6	Propane	2.36
334-48-5	Acide décanoïque	4.09

– **Mobilité dans le sol:**
Pas de données disponibles pour le mélange.

– **Résultats des évaluations PBT et VPVB:**
Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

13. Considérations relatives à l'élimination:

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

– Méthodes de traitement des déchets:**Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit:

16 05 04 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses – Classé comme déchet dangereux

Code d'élimination des déchets-Emballages contaminés:

15 01 10 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus – Classé comme déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport:

- **Numéro ONU:** UN 1950
- **Nom d'expédition des Nations unies:**
ADR/RID: AÉROSOLS
IMDG-Code/ICAO-TI/IATA-DGR: AEROSOLS, inflammable
- **Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1
- **Groupe d'emballage:** -
- **Dangers pour l'environnement:**
Dangereux pour l'environnement: non-
Marine Polluant: non
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:**
Voir sections 6 – 8.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:**
Négligeable

15. Informations réglementaires:

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Informations réglementaires UE:

2004/42/CE (COV): 64 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Date d'impression: 08.12.14

Date de révision: 07.08.14

Spray anti-fouines

Rév. 1,01

No. d'autorisation Suisse: SZID 191280 CHZB1781

Classe de contamination de l'eau (D):

1 – pollue faiblement l'eau

– **Évaluation de la sécurité chimique:**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations:

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral):

R 12 Extrêmement inflammable
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau
R 38 Irritant pour la peau
R 41 Risque de lésions oculaires graves
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral):

H220 Gaz extrêmement inflammable
H222 Aérosol extrêmement inflammable
H226 Liquide et vapeurs inflammables
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH208 Contient Géraniol. Peut produire une réaction allergique

Information supplémentaire:

Sources de données: Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.
